

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article671>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Circonscription
Yvetot

Le Plan d'Accompagnement Personnalisé

- Accompagnement des élèves - Troubles et Dys -

Date de mise en ligne : vendredi 30 janvier 2015

Copyright © Circonscription Yvetot - Tous droits réservés

Le PAP, plan d'accompagnement personnalisé, est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux élèves du premier comme du second degré pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions, en référence aux objectifs du cycle.

Le PAP répond aux besoins des élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages pour lesquels ni le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) ni le projet d'accueil individualisé (PAI) ne constituent une réponse adaptée. Il n'est pas une réponse aux besoins des élèves qui nécessitent une décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.